

Les Baignoires



► Baignoire acier **CONTESA**



► Baignoire acrylique **POLO**



► Baignoire acrylique **GENOVA**



► Baignoire fonte **CONTINENTAL**

Les Receveurs de douche à poser



► Receveur céramique **POLO**
8 cm d'épaisseur



► Receveur céramique **MALTA** extra-plat 6,5 cm d'épaisseur



Les Lavabos et Lave-mains

► Série **NEXO**



► Série **VICTORIA**



► Série **POLO**



Accessibilité



► Série **ACCESS** pour PMR

Les WC à poser et suspendus



► **NEXO**
Le choix design



► **VICTORIA**
Le classique



► **POLO**
Série économique

► **DIANA**
Solutions suspendues



SÉRIE POLO - ZOOM

Lavabo 56 x 45 cm	Réf. A32629B00N
Lavabo 63 x 49 cm	Réf. A32629A00N
Colonne	Réf. A331295003
Vasque 58,5 x 44 cm	Réf. 817G11Z0000
Lave-mains classique 45 x 35 cm	Réf. 815L11Z0010
Lave-mains gain de place 50 x 23,5 cm	Réf. 815S11Z0010
Lave-mains angle 44,5 x 42,5 cm	Réf. 816O11Z0010
Bidet 53,5 x 35,4 cm	Réf. A351299..3
Pack WC Polo SH	Réf. ZPPOLSH000
Cuvette WC 66,5 x 35 cm SH	Réf. A34229A003
Cuvette WC SV	Réf. A34229A000
Réservoir équipé double commande 3-6 l	Réf. A34129K000
Cuvette WC alim. indépendante 46,5 x 35 cm	Réf. A34429500F
Cuvette WC suspendue Polo 51 x 35 cm	Réf. A34629500N
En blanc uniquement.	

SÉRIE VICTORIA

Lavabo 56 x 46 cm	Réf. A326393
Lavabo 60 x 49 cm	Réf. A326392
Lavabo 65 x 51 cm	Réf. A326391
Colonne	Réf. A331300..3
Semi-colonne	Réf. A336312..5
Lave-mains IBIS 44 x 31 cm	Réf. 320841
Bidet sur pied 53 x 35 cm	Réf. A355394..3
Bidet suspendu 56,5 x 35,5	Réf. A355305..S
Pack WC Victoria SH	Réf. ZNPVICSH..
Pack WC Victoria SV	Réf. ZNPVICSV00
Cuvette WC 66,5 x 35 cm SH	Réf. A342392..0
Cuvette WC SV	Réf. A342393..0
Réservoir équipé double commande 3-6 l	Réf. A341393..0
Cuvette WC suspendue Victoria 55,3 x 35,5	Réf. A346303..S
Cuvette WC à alimentation indépendante SV	Réf. A344398000
En blanc et en couleur	

SÉRIE NEXO

Lavabo 68 x 50,5 cm	Réf. A327640000
Lavabo 60 x 47,5 cm	Réf. A327641000
Lavabo 55 x 44 cm	Réf. A327642000
Colonne	Réf. A337641000
Semi-colonne	Réf. A337642000
Lave-mains 45 x 36 cm	Réf. A327643000
Lave-mains gain de place 40,5 x 27,5 cm	Réf. A327645000
Lave-mains angle 50 x 35 cm	Réf. A327646000
Bidet sur pied 57 x 35 cm	Réf. A357640000
Bidet suspendu	Réf. A357645000
Pack WC Nexo évacuation Duale	Réf. ZPNEXO0000
Cuvette WC classique 66,5 x 36 cm	Réf. A342640000
évacuation Duale	
Réservoir équipé 3-6 l	Réf. A341644000
Pack WC Nexo Compacte évacuation Duale	Réf. ZPNEXOCPP00
Cuvette WC compacte 61,5 x 36 cm	Réf. A342642000
évacuation Duale	
Réservoir équipé 3-6 l	Réf. A341646000
Cuvette suspendue Nexo 53,5 x 36	Réf. A346640000
En blanc et en couleur	

PRODUITS ACCESSIBLES PMR

Lavabo ACCESS PMR	
Lavabo 64 x 55 cm	Réf. A32629B00N
Lavabo MERIDIAN PMR	
Lavabo 70 x 57 cm	Réf. A32629B00N
Pack WC ACCESS PMR	
Cuvette WC SH 67 x 36 cm	
Réservoir équipé 3-6 l	Réf. A341230
Cuvettes WC PMR suspendues	
Cuvette suspendue DIANA 53 x 35,5 cm	Réf. 810D11Z
Cf. cuvettes suspendues Polo, Victoria, Nexo	
Cuvette suspendue ACCESS rallongée 70 x 36 cm	Réf. A346237000

RECEVEURS DE DOUCHE

Receveurs de douche à poser en grès émaillé

Nom de la série	Réf.	Dimensions (cm)				Extrat-plat	Modèle d'angle	Ø bonde siphonoïde (mm)	Poids (kg)
		L	I	H totale	Prof. bac				
ONTARIO	373094	80	80	12	10	NON	NON	62	35
POLO	T1CA16Z	90	90	8	7	NON	NON	62	37
POLO	T1CA17Z	80	80	8	7	NON	NON	62	28
POLO	T1CA14Z	100	80	8	7	NON	NON	62	31
POLO	T1CA12Z	120	80	8	7	NON	NON	62	36
MALTA	A373505	120	75	6,5	4	OUI	NON	90	41
MALTA	A373517	100	80	6,5	4	OUI	NON	90	33
MALTA	A373506	100	75	8	6	OUI	NON	90	32
MALTA	A373507	90	90	4,5	2	OUI	OUI	90	29
MALTA	A373511	100	100	4,5	2	OUI	OUI	90	40

BAIGNOIRES EN FONTE ÉMAILLÉE

Baignoires en fonte émaillée à encastrer, avec fond antidérapant.
Livrées avec jeu de pieds réglables, métalliques, à visser.
En blanc dans toutes les dimensions.
En couleur à partir de 140 cm.

Nom de la série	Réf.	Dimensions (cm)				Poids (kg)	Capacité utile (sous trop-plein) litres
		L	I	H totale ¹	Prof. ²		
CONTINENTAL	212951001	170	70	420	400	350	182
CONTINENTAL	212952001	160	70	420	400	350	170
CONTINENTAL	212953001	150	70	420	400	350	161
CONTINENTAL	212954001	140	70	420	400	350	144
CONTINENTAL	211562001	120	70	420	370	330	117
CONTINENTAL	211507001	100	70	420	370	330	95

¹ Hauteur totale avec pieds. ² Profondeur totale de la baignoire. ³ Profondeur sous le trop-plein de la baignoire

BAIGNOIRES EN ACIER ÉMAILLÉ STANDARD

Livrées avec jeu de pieds réglables : pieds métalliques à visser (ou pieds à coller vendus séparément, dans ce cas réf. baignoires différentes).
Plaques d'insonorisation adhésives de 5 ou 10 kg/m², en option sous forme de kit.

Acier standard ou lourd	Ép. feuill	Nom de la série	Réf.	Dimensions (cm)					Poids (kg)	Capacité utile (sous trop-plein) litres
				acier	I	H totale ¹	Prof. ²	Prof. ³		
Standard	1,5	CONTESA	235890	170	70	518	360	300	31	195
	1,5	CONTESA	235990	160	70	518	360	300	29	180
	1,5	CONTESA	236090	150	70	518	360	300	27,7	165
	1,5	CONTESA	236190	140	70	518	360	300	25,7	150
	1,5	CONTESA	212166	120	70	533	300	345	23	130
	1,5	CONTESA	212167	100	70	490	300	300	20	90
Lourd	2,4	CONTESA	23946	170	70	518	360	300	42	195
	2,4	CONTESA	23996	160	70	518	360	300	42	180
Lourd	2,4	PRINCESS	220250	170	75	548	420	350	39	215
	2,4	PRINCESS	220350	160	75	548	420	350	29	205
	2,4	PRINCESS	220450	150	75	548	420	350	28	190
	2,4	PRINCESS	220950	170	70	548	420	350	28	191

¹ Hauteur totale avec pieds. ² Profondeur totale de la baignoire. ³ Profondeur sous le trop-plein de la baignoire

BAIGNOIRES EN ACRYLIQUE SANITAIRE

Baignoires en acrylique (épaisseur plaque d'acrylique avant formage : 5 mm).
Les 4 pieds fournis avec les baignoires POLO et GENOVA sont en polyéthylène « clipsables ».
Genova : accoudoirs intégrés.

Nom de la série	Réf.	Dimensions (cm)				Poids (kg)	Capacité utile (sous trop-plein) litres
		L	I	H totale ¹	Prof. ²		
GENOVA	248079	170	75	545	400	330	175
GENOVA	248081	170	70	545	400	330	175
GENOVA	248082	160	70	545	400	330	163
GENOVA	248083	150	70	545	400	330	153
GENOVA	248084	140	70	545	400	330	14,5
POLO	248114	160	70	545	435	365	16
POLO	248112	160	75	545	435	365	17
POLO	248113	170	70	545	440	370	17
POLO	248111	170	75	545	440	370	19

¹ Hauteur totale avec pieds. ² Profondeur totale de la baignoire. ³ Profondeur sous le trop-plein de la baignoire

INFORMATIONS COMMUNES

Garantie

Deux ans pièces.
Garantie non applicable dans le cas d'installations défectueuses ou mal adaptées, ou non conformes aux normes et DTU en vigueur.

Informations générales

- **Distribution :**
Par un réseau de grossistes indépendants (environ 180 points de vente).
- **Lieux de fabrication :**
Céramique : Gava, Madrid (Espagne),
baignoires acier : Cortes (Espagne),
baignoires fonte : Madrid (Espagne),
baignoires acrylique : Gava (Espagne).

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS – SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

PRÉSENTATION

La consultation sur les appareils sanitaires visait :

- les lavabos avec ou sans colonne, les vasques, les lavabos-plans et les lave-mains en céramique sanitaire émaillée ou autre matériau,
- les bidets en céramique sanitaire émaillée,
- les cuvettes de WC en céramique sanitaire émaillée avec réservoir attenant ou à alimentation indépendante, sur pied, suspendues et surélevées,
- les réservoirs de chasse indépendants en céramique sanitaire émaillée ou matériaux de synthèse,
- les mécanismes de chasse et robinets pour réservoirs de chasse (robinets à flotteur et robinets d'arrêt),
- les abattants pour cuvettes de WC,
- les receveurs de douche en céramique sanitaire émaillée ou autre matériau (acier émaillé, acrylique sanitaire),
- les dispositifs de vidage,
- les baignoires :
 - en fonte émaillée,
 - en acier émaillé,
 - en acrylique sanitaire,
- les bâtis-supports pour appareils sanitaires suspendus.

Depuis plusieurs années déjà, la Commission de Sélection a jugé bon d'élargir ses choix des gammes « chantiers » vers des gammes moyennes, offrant la possibilité de la couleur mais surtout des formes plus attrayantes.

NORMALISATION

Les normes en vigueur sont de trois types :

- les *normes produits*,
- les *normes d'essais*,
- les *normes matériaux*.

Parmi les normes produits, de nombreuses sont d'ordre dimensionnel. Elles concernent notamment les cotes de raccordement de la robinetterie et des évacuations et les cotes de fixation aux parois pour les appareils suspendus.

Les normes d'essais fixent les méthodes d'essais sur les appareils sanitaires : essais physiques, mécaniques et chimiques...

CERTIFICATION DES PRODUITS – MARQUES NF

Critère éliminatoire

Il existe une **marque NF – Appareils sanitaires** assortie d'un **suivi-marquage** des produits, mise en place par AFNOR Certification.

L'organisme certificateur mandaté par AFNOR Certification est le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

L'admission à la marque NF – Appareils sanitaires était un **critère éliminatoire pour les produits concernés par cette marque** (voir liste ci-après) sauf pour les receveurs de douche en matériau de synthèse et certains appareils sanitaires pour collectivités.

Il existe également une **marque NF – Abattants de WC** qui était **exigée**.

MARQUAGE CE

Le marquage CE est obligatoire pour les familles de produits suivantes :

- les lavabos,
- les bidets,
- les cuvettes de WC,
- les éviers,
- les parois de douche,
- les lavabos collectifs,
- les urinoirs,
- les baignoires à brassage (balnéo), non prises en compte ici.

CONTENU DE LA MARQUE NF – APPAREILS SANITAIRES

La marque NF – APPAREILS SANITAIRES offre à l'utilisateur une double garantie :

- d'une part **que le produit est réellement conforme à toutes les prescriptions des normes et spécifications demandées par le marché**. La conformité est vérifiée par un Comité indépendant qui charge le CSTB de faire régulièrement des contrôles et les essais nécessaires (au minimum tous les ans) pour s'en assurer.
- d'autre part, **que cette conformité est constamment maintenue** car le fabricant est tenu de contrôler en permanence ses fabrications et d'en reporter les résultats sur des registres mis à la disposition de l'organisme de contrôle et d'AFNOR Certification.

La marque NF – Appareils sanitaires certifie la conformité des appareils aux normes et référentiels les concernant.

Les produits sont donc aptes à l'usage sanitaire (cuisine ou salle de bains) auxquels ils sont destinés.

Pour tous les appareils couverts par la marque NF-Appareils sanitaires, celle-ci garantit notamment que :

- les appareils sont réalisés dans un matériau ayant les qualités correspondant à un usage sanitaire normal, c'est-à-dire :
 - résistant aux produits de nettoyage réservés à cet effet,
 - résistant au contact des produits

APPAREILS SANITAIRES	
FABRICANT : SÉLECTION HLM 2011/12	
	Page
ALLIA	131
AQUARINE	133
CAREA	135
GEBERIT	137
IDEAL STANDARD - PORCHER	139
JACOB DELAFON	141
JACOB DELAFON PMR - Collectivités	143
KALDEWEI	145
ROCA	147
SELLES	149

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS – SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

chimiques non prohibés, notamment dans l'usage normal des locaux sanitaires.

L'usage des produits destinés à enlever les taches de rouille sur le linge (produits généralement à base de sels de fluor), est à prohiber totalement à proximité des appareils émaillés.

– les appareils ont la solidité requise pour l'usage auquel ils sont destinés, en particulier pour les appareils suspendus aux murs sur lesquels on peut éventuellement prendre appui.

– les appareils ont des dimensions et des cotes qui permettent d'une part leur raccordement avec la robinetterie d'alimentation et de vidage et d'autre part leur remplacement.

Les cotes de raccordement sont celles indiquées dans les normes européennes EN.

Autres caractéristiques certifiées par la marque NF-Appareils sanitaires :

- Forme du fond des cuves permettant l'écoulement de l'eau sans stagnation
- Protection du réseau d'eau potable
- Lutte contre le bruit
- Efficacité
- Hygiène
- Economie d'eau lorsqu'un mécanisme économiseur d'eau NF est monté
- Caractéristiques électriques et sanitaires
- Facilité de nettoyage
- Etanchéité
- Endurance des parties en mouvement
- Sécurité

Pour toutes précisions, on se reportera au texte du référentiel NF017 en ligne sur le site de la marque NF
<http://www.marque-nf.com>

LES LAVABOS ET VASQUES NF

Pour les lavabos et vasques *en céramique sanitaire et en matériaux de synthèse*, la marque NF-Appareils sanitaires vérifie, entre autres :

- la fabrication : les plages des lavabos ne doivent pas comporter de contre-pentes. Toute la surface intérieure de l'appareil doit pouvoir être nettoyée facilement,
- l'aptitude à l'usage : l'appareil ne doit pas présenter de signe de détérioration visible après les essais de choc thermique. Une fois suspendu, il ne doit présenter aucune déformation ni

détérioration après un essai en charge à 150 kg.

LES BIDETS NF

Pour les bidets *en céramique sanitaire*, la marque NF-Appareils sanitaires vérifie notamment :

- la fabrication : les plages des bidets ne doivent pas comporter de contre-pentes. Toute la surface intérieure de l'appareil doit pouvoir être nettoyée facilement,
- l'aptitude à l'usage : l'appareil ne doit pas présenter de signe de détérioration visible après les essais de choc thermique. Une fois suspendu, il ne doit présenter aucune déformation ni détérioration après un essai en charge à 400 kg.

LES RECEVEURS DE DOUCHE NF

La marque NF-Appareils sanitaires s'applique, entre autres, aux receveurs *en fonte ou acier émaillé, en céramique sanitaire ou en matériaux de synthèse*. Elle vérifie notamment :

- la fabrication : le fond de la cuve doit permettre un écoulement complet de l'eau sans aucune stagnation. Les surfaces intérieures et supérieures ainsi que les orifices de vidage et de trop-plein doivent pouvoir être nettoyés facilement,
- l'aptitude à l'usage : l'appareil ne doit pas présenter de signe de détérioration visible après les essais de choc thermique ni de déformation ou de détérioration après un essai en charge à 150 kg.

LES BAIGNOIRES NF

La marque NF-Appareils sanitaires s'applique aux baignoires *en fonte ou acier émaillé ou en matériaux de synthèse*. Elle vérifie notamment :

- la fabrication : la forme de la cuve doit être conçue de façon à assurer, lorsque la bonde est ouverte, l'écoulement complet de l'eau sans stagnation. Les perçages, notamment le trou de la bonde, doivent respecter des cotes très précises,
- l'aptitude à l'usage : la couche d'émail doit être continue pour les baignoires en fonte et en acier.

Les baignoires en acrylique sont fabriquées à partir de plaques en acrylique coulées à usage sanitaire certifiées NF. Elles résistent :

- aux chocs et aux variations de températures,

- aux produits chimiques domestiques courants (eau de javel, ammoniac, ...) et aux taches.

La marque NF-Appareils sanitaires garantit leur rigidité (résistance aux charges statiques) lorsqu'elles sont installées conformément aux instructions du fabricant.

LES CUVETTES DE WC ET RÉSERVOIRS DE CHASSE ÉQUIPÉS NF

Afin de répondre aux exigences d'économie d'eau, de silence, d'hygiène (absence de retour d'eau dans le réseau d'alimentation) et d'efficacité, les produits ont évolué.

On ne parle plus de réservoir de chasse attendant nu, mais de réservoir équipé. La marque NF-Appareils sanitaires vérifie pour les cuvettes de WC, entre autres :

- la bonne évacuation, le rinçage des parois, l'absence d'écaboussure et le renouvellement complet du siphon,
- le bon fonctionnement de l'ensemble cuvette-réservoir de chasse qui dépend de la cohérence de la conception de la cuvette, du réservoir et de ses équipements (robinet flotteur et mécanisme de chasse).

Les fabricants céramistes, pour satisfaire ces exigences, ne livrent plus que des réservoirs de chasse équipés, montés et contrôlés dans leurs usines.

La marque NF-Appareils sanitaires certifie aujourd'hui des ensembles en céramique émaillée (cuvette et réservoir attendant) fonctionnant avec moins de 7 litres d'eau et dont les composants du réservoir de chasse sont certifiés NF et montés en usine.

Les réservoirs de chasse équipés en matériaux de synthèse rentrent également dans le champ d'application de la marque NF-Appareils sanitaires. (Annexe 1 - document 14).

Les réservoirs de chasse équipés sont conformes aux exigences de sécurité sanitaire et ont des caractéristiques hydrauliques et acoustiques bien meilleures qu'il y a quelques années. En ce qui concerne l'essai de cigarette sur les réservoirs en matériau de syn-

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS – SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

thèse, la mesure suivante a été adoptée dans le règlement particulier de la marque NF :

- maintien de l'obligation de résister à la brûlure de cigarette,
- possibilité de satisfaire à l'essai de deux façons :

- matériau résistant : essai réalisé tel que défini au § 5.3.2 de la norme D 12.203,

- forme dissuasive : essai permettant de définir une zone où la cigarette peut être posée, représentant un faible pourcentage de la surface totale du réservoir.

La marque NF-Appareils sanitaires contrôle bien d'autres points dont la qualité de la fixation lorsque les cuvettes sont suspendues (essai en charge à 400 kg).

LES PACKS WC NF

- Définition d'un pack WC

Un pack WC certifié NF est un ensemble comprenant au minimum dans un même emballage une cuvette de WC certifiée NF avec son réservoir équipé certifié NF et un abattant de WC certifié NF (l'abattant de WC doit bénéficier de la marque NF-Abattants de WC – NF240).

Dans le cas des cuvettes indépendantes, le pack NF peut se limiter à la cuvette NF et son abattant NF.

Si la cuvette est suspendue et que l'ensemble comprend également, sous la même référence, un bâti-support, celui-ci doit être NF.

Si un robinet d'arrêt est fourni, monté ou non, dans le pack WC NF, celui-ci doit être certifié NF (bénéficiaire de la marque NF-Robinetterie sanitaire – NF077).

- Fabricant du pack WC

Le fabricant du pack WC est l'assembleur du pack. Toutefois il doit au minimum fabriquer soit la cuvette de WC, soit le réservoir équipé.

LES ABATTANTS DE WC – CONTENU DE LA MARQUE NF-ABATTANTS DE WC NF240

Le référentiel de certification comprend les normes et les spécifications complémentaires applicables.

• Produits concernés

Les abattants concernés, qu'ils soient standards ou spécifiques¹, sont les abattants simples et les abattants doubles, « anti-contact » ou non.

Les abattants pour cuvettes d'enfants (abattants spécifiques) et les **abattants équipés d'une fonction « frein de chute »**, entrent également dans le champ d'application de cette marque NF (l'actuel référentiel de certification NF240 du 11/10/2010 vient d'intégrer la fonction « frein de chute »).

¹ Les **abattants standards** sont des abattants simples ou doubles pouvant s'adapter sur une cuvette conforme à la norme NF D12-101 et qui recouvrent l'intérieur de la bride de cette cuvette. Un abattant standard doit correspondre à une des quatre formes de brides données dans le référentiel et respecter les cotes. Ces formes ont été définies après l'étude des différentes formes de cuvette commercialisées sur le marché français.

Tout abattant ne correspondant pas à l'une de ces 4 formes est dit « spécifique ». Les abattants spécifiques sont des abattants simples ou doubles destinés à des cuvettes déterminées. Les abattants pour cuvettes d'enfant sont, de ce fait, des abattants spécifiques.

L'actuel référentiel de certification (11/10/2010) concerne 7 familles d'abattants, définies en fonction des matériaux constitutifs :

- matériaux thermodurcissables ;
 - matériaux thermoplastiques ;
 - matériaux de synthèse sur âme bois ;
 - matériaux composites réticulés à base de bois ;
 - bois compressé laqué ;
 - bois ;
 - combinaisons des matériaux précédents.
- Tout autre matériau peut être étudié au cas par cas.

Un abattant est caractérisé par :

- le ou les matériaux constitutifs,
- les dimensions,
- le système de fixation,
- la couche de finition.

• Normes applicables

Norme de produits

– XP D 12-207 (octobre 1999) Appareils sanitaires – Abattants de WC

Normes d'essais

– NF EN ISO 2409 (août 2007) Peintures et vernis – Essai de quadrillage
– NF EN ISO 9227 (mars 2007) Essais de corrosion en atmosphères artificielles - Essais aux brouillards salins
Dérogations et précisions à la norme XP D12-207 :

§1 : Domaine d'application - Définition de la masse d'un abattant

Est pris en considération dans la masse d'un abattant :

- la lunette,
- le couvercle sans les charnières, la visserie et le dormant.

La masse des abattants sans couvercle doit être au minimum de 1 kg et la masse des abattants avec couvercle de 1,2 kg.

Pour toutes précisions, on se reportera au texte du référentiel NF240 en ligne sur le site de la marque NF

<http://www.marque-nf.com>

Caractéristiques certifiées :

- Adaptabilité
- Hygiène
- Stabilité
- Sécurité
- Résistance mécanique (30 000 cycles)
- Résistance aux charges statiques et dynamiques
- Confort acoustique (pour les abattants « frein de chute »)

Fonction « frein de chute »

Le but de la fonction « frein de chute » est d'améliorer :

- la sécurité, par une diminution de la force d'impact lors de la chute de l'abattant,
- le confort acoustique, par une diminution du bruit à la fermeture de l'abattant.

Pour évaluer l'efficacité de la fonction « frein de chute », les essais portent sur les points suivants :

- angle d'amorçage (ou d'enclenchement) ;
 - vitesse de chute ;
 - fiabilité des charnières et force d'impact.
- On entend par « angle d'amorçage (ou d'enclenchement) », l'angle à partir duquel le système « frein de chute » est activé lors de la levée de l'abattant, mesuré par rapport au plan horizontal.

Spécifications

Dans le cas où un abattant présente

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS-SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

la fonction « frein de chute », celui-ci doit satisfaire à toutes les spécifications exigées pour les produits non pourvus d'un tel système et respecter les spécifications suivantes.

Au cours de l'essai, on doit constater :

- un temps de chute compris entre 2s et 15s ;
- un angle d'amorçage initial inférieur à 50° ;
- aucun impact significatif entre les tampons et la surface de référence ;
- aucune détérioration du système « frein de chute » (contrôle visuel).

AUTRES CRITÈRES DE CHOIX

- Pour les gammes d'appareils en céramique, la sélection s'est opérée sur des « kits » sanitaires, c'est-à-dire sur la cellule de base : lavabo-colonne-cuvette de WC sur pied-réservoir de chasse équipé ou pack WC.

Toutes les gammes présentées comportent des mécanismes de chasse « économiseurs d'eau » (à bouton-poussoir double commande, chasse complète ou demi-chasse assurant une vidange de 3 litres d'eau minimum, ce qui permet le renouvellement correct en eau du siphon).

Depuis 2005, le jury de sélection a souhaité promouvoir ces mécanismes à bouton-poussoir double chasse, aussi quand, pour une même gamme, différentes variantes de mécanismes étaient disponibles : simple chasse ou double chasse, en général seule la variante double chasse a été retenue et figure dans ce catalogue.

Aucun mécanisme de chasse à tirette n'a été retenu (technique jugée obsolète).

Certaines gammes sélectionnées s'enrichissent de modèles de **cuvettes WC suspendues ou surélevées**. Ces deux types de cuvettes présentent un intérêt particulier notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le cas échéant, ces références particulières figurent au verso des fiches-produits.

NB : le lecteur pourra trouver des produits PMR dans quasiment toutes les fiches-produits suivantes et dans les chapitres suivants « appareils sanitaires accessibles PMR » et « Parois de

douche » un peu plus loin dans l'ouvrage.

- Pour les baignoires, les organismes HLM restent attentifs au choix des pieds.

Quant au choix que le maître d'ouvrage devra faire entre les différents matériaux, il sera fonction de la destination des baignoires et de la marge de manœuvre financière dont il disposera. L'écart de prix de fourniture entre l'acier émaillé et la fonte émaillée reste important ; l'écart entre l'acier émaillé et l'acrylique a beaucoup diminué, pour les modèles dits « économiques ». Une **alternative** intéressante **en acier lourd** a été retenue (produits KALDEWEI) car elle améliore notamment les qualités d'acoustique et d'inertie thermique par rapport à l'acier standard et pour un surcoût envisageable par rapport aux matériaux fonte et acrylique.

- Pour les receveurs de douche, des modèles à encastrer, à poser et à poser surélevé ont été retenus.

Une seule restriction d'ordre dimensionnel a été décidée par le jury : les receveurs de douche à poser ou à encastrer de dimensions 70 x 70 cm ont été éliminés. En effet, la notion actuelle de confort va dans le sens de dimensions minimales 80 x 80 cm, voire supérieures.

Les receveurs de douche rectangulaires de grandes dimensions et extra-plats présentent un intérêt incontestable pour remplacer des baignoires en logements existants et ainsi apporter un meilleur service aux personnes vieillissantes ou personnes à mobilité réduite.

Des sièges de douche rabattables, des poignées de maintien, des barres de relevage, des demi-parois de douche, cf fiches Ideal Standard - Porcher et EASA, sont des équipements indispensables à rajouter pour sécuriser l'espace douche.

De nombreux modèles extra-plats ont été retenus, équipés de bonde à large diamètre 90 mm (au lieu de 60 mm, diamètre commun il y a quelques années). Il est à noter que les bondes de diamètre 90 mm se sont généralisées.

ENTRETIEN

– Malgré la qualité de l'émail dont sont revêtus les appareils, d'une façon générale, il est recommandé d'utiliser des produits d'entretien liquides faiblement chargés en matière abrasive et d'éviter les produits en poudre qui, à la longue, rayent les revêtements. Les baignoires fonte et acier, recouvertes d'émail, présentent au niveau de leur revêtement des qualités indéniables de résistance et de durabilité.

– L'acrylique n'est plus, à l'heure actuelle, un matériau fragile, il doit cependant faire l'objet d'un usage plus attentif. Il peut aussi être réparé facilement.

GARANTIES

Les conditions proposées par les fabricants correspondent en général au minimum légal d'une garantie de bon fonctionnement de deux ans.

Ces garanties peuvent être jugées suffisantes, les défauts de fabrication apparaissant dans la quasi-totalité des cas lors de la mise en œuvre des appareils ou rapidement après la mise en service.

Toutefois, pour certaines catégories d'appareils ou équipements, certains fabricants offrent des garanties de durée supérieure. ■

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS – SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

PRINCIPALES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES																
Fabricant	Marque NF pour tout ou partie des produits sélectionnés	Types de produits sélectionnés														Garantie
		Lavabo	Cache-siphon (pour certaines séries)	Vasque	Lavabo-plan en céramique	Lavabo-plan en matériau de synthèse (minéral composite)	Lave-mains	Bidet sur pied	Bidet suspendu	Cuvette WC	Cuvette WC courte ou ensemble WC compact sur pied	Ensemble WC compact d'angle	Cuvette WC à alimentation indépendante	Cuvette WC suspendue courte	Réservoir de chasse en céramique (1)	Réservoir de chasse en matériau de synthèse (1)
ALLIA	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
AQUARINE	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•(3)
CAREA	(2)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
GEBERIT	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
IDEAL STANDARD	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
JACOB DELAFON	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
KALDEWEI	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PORCHER	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
ROCA	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
SELLES	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

(1) Réservoirs de chasse équipés

(2) Seuls les éviers en CAREA® sont à la marque NF

(3) Voir fiche

(4) Pas pour tous les produits, se reporter à la fiche

(5) Cabine de douche complète voir chapitre "Parois et cabines de douche"

PRINCIPALES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES																
Fabricant	Marque NF pour tout ou partie des produits sélectionnés	Types de produits sélectionnés														Garantie
		Produits accessibles à Personnes à Mobilité Réduite (PMR)	Lavabo spécial PMR	Lavabo-plan	Évier + meuble spécial PMR	Cuvette WC suspendue	Cuvette WC suspendue longue (70 cm env.)	Ensemble WC "long" sur pied	Cuvette ou pack WC surélevé	Receveur de douche extra-plat PMR	Bâti-support douche ou cadre de montage receveur de douche ultra-plat pour pose de plain-pied	Produits pour collectivités	Lavabos collectifs	Cuvette WC à alim. indépendante ou autre, maternelle...	Urinoirs	Stalles
ALLIA	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
AQUARINE	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•(3)
CAREA	(2)	•	•	•	•	•	•	•	•	•(5)	•	•	•	•	•	•
GEBERIT	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
IDEAL STANDARD	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
JACOB DELAFON	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
KALDEWEI	•(4)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PORCHER	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
ROCA	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
SELLES	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

(2) Seuls les éviers en CAREA® sont à la marque NF

(3) Voir fiche

(4) Pas pour tous les produits, se reporter à la fiche

(5) Cabine de douche complète voir chapitre «Parois et cabines de douche»

APPAREILS SANITAIRES ACCESSIBLES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) ET POUR LES COLLECTIVITÉS

INTRODUCTION

Les produits accessibles aux personnes à mobilité réduite impliquent des cotes et une réponse satisfaisante ergonomique à cette cible d'utilisateurs.

L'accessibilité au lavabo, à la cuvette de WC, à l'espace de douche entraîne la prise en compte :

– de l' **espace de manœuvre de diamètre 1,50 m** (espace nécessaire à la rotation du fauteuil roulant)

– d'un **espace d'usage de 0,80 x 1,30 m**, plan, sans obstacles ni ressauts qui peut servir :

- au transfert de la personne entre un équipement et son fauteuil roulant.

Cet espace d'usage ne doit pas empiéter sur l'espace dévolu à l'équipement qui peut être une douche ou une baignoire

- à l'utilisation d'un équipement et ses organes de commande.

Pour l'usage d'une cuvette de WC, il faut un espace de transfert de 0,80 x 1,30 m latéralement à la cuvette et en dehors du débatement de la porte, et il est recommandé d'avoir également ce même espace libre de transfert perpendiculaire devant la cuvette.

Au sens de la réglementation, dans la salle d'eau il doit y avoir une douche accessible et utilisable : un **volume douche dont la projection au sol est de 0,90 x 1,20 m sur une hauteur de 1,80 m**. Ce volume douche n'impose pas un receveur de douche de mêmes dimensions.

Dans ce volume douche, on doit pouvoir rapporter une assise posée sur 4 pieds ou suspendue au mur. Il doit être accessible par un espace d'usage de 0,80 x 1,30 m situé sur son grand côté car on doit aussi bien pouvoir l'utiliser en fauteuil roulant qu'en déambulateur.

Dans le volume douche, il y a un espace dévolu à la seule fonction douche. Cet espace peut être une réalisation « à l'italienne » ou d'un caillebotis de plain pied avec le sol fini de la salle d'eau, ou d'un bac à douche manufacturé.

Dans le cas d'un receveur de douche manufacturé, 3 possibilités de mise en œuvre sont possibles :

- l'accès au bac manufacturé de plain pied,
- l'accès au bac manufacturé avec ressaut de 2 cm maximum,

– l'accès au bac manufacturé avec ressaut de 4 cm et rampe d'accès additionnelle.

Ces règles d'aménagement et de mise en œuvre devraient être publiées prochainement en tant que Recommandations du Ministère du Logement.

L'espace d'usage (0,80 x 1,30 m) devant être sur le grand côté du volume douche (0,90 x 1,20 m), la dimension entre murs ou obstacles fixes ne pourra être inférieure à 1,70 m (0,80+0,90 m).

Des demi-parois de douche permettent de limiter les projections d'eau, et à une tierce personne aidant à la douche de ne pas être mouillée.

EASA comme IDEAL STANDARD nous ont proposé de telles demi-parois.

Des barres de maintien seront d'un grand intérêt.

APPAREILS SANITAIRES ACCESSIBLES PMR

Des produits adaptés aux personnes à mobilité réduite ont été particulièrement remarqués :

– des lavabos aux formes étudiées pour permettre par exemple un appui sur les coudes, ou bien une évacuation décentrée vers l'arrière qui facilite une utilisation en fauteuil roulant,

– des cuvettes surélevées,

– des cuvettes suspendues dont le positionnement sur un bâti-support permet une configuration de l'espace mieux adaptée à une mobilité réduite,

– des cuvettes suspendues rallongées (longueur 70 cm environ) qui facilitent le transfert latéral d'une personne en fauteuil roulant.

– des receveurs de douche de grandes dimensions et extra-plats présentent un intérêt incontestable pour les personnes à mobilité réduite ou simplement vieillissantes.

– des sièges de douche rabattables, des poignées de maintien, des barres de relevage, des demi-parois de douche (cf Ideal Standard - Porcher et EASA), sont des équipements indispensables à rajouter pour sécuriser l'espace douche.

Bien sûr le mieux, c'est que des produits PMR ne handicapent pas les valides, et l'on retrouve la notion de **produits pour Mieux Vivre**, à l'ergonomie pour la cible

d'utilisateurs la plus large possible : entre autres, personnes âgées, jeunes enfants, personnes dont l'autonomie de mouvement est limitée momentanément ou durablement, ou présentant une incapacité ou déficience légère ou moyenne.

Rendre possible ou simplement moins difficile l'utilisation d'un produit, accéder facilement aux organes de commande réduisent les situations pénalisantes.

De tels produits contribuent au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et de leur insertion dans la ville.

Ils participent au confort d'usage et à la sécurité domestique, à la bonne préhension, résultant notamment d'un positionnement correct de l'emplacement réservé à la robinetterie, du siphon, de la commande de la chasse d'eau, etc.

Différents produits sont généralement mis en œuvre pour pallier ces difficultés d'accessibilité (douche à siphon de sol, receveur extra plat, receveur à caillebotis, receveur de douche avec siège incorporé, etc.). Plusieurs solutions existent en matière de sièges (fixation au mur, mobile) utilisées souvent comme moyen de franchissement du rebord de douche et de maintien.

NORMALISATION - CERTIFICATION

La marque NF – Appareils sanitaires est applicable à la plupart des appareils sanitaires cités ci-dessus et était souhaitée.

Comme toutes les marques NF, la marque NF – Appareils sanitaires offre à l'utilisateur une double garantie :

– d'une part **que le produit est réellement conforme à toutes les prescriptions des normes et spécifications demandées par le marché**. La conformité est vérifiée par un Comité indépendant qui charge le CSTB de faire régulièrement des contrôles et les essais nécessaires (au minimum tous les ans) pour s'en assurer ;

– d'autre part, **que cette conformité est constamment maintenue à la fabrication**.

Les produits doivent répondre aussi à des spécifications complémentaires contenues dans le règlement technique de la **marque NF – Appareils sanitaires**. Cependant de nombreux receveurs de douche ont été développés tout récemment pour répondre à l'accessibilité PMR et à l'ap-

APPAREILS SANITAIRES ACCESSIBLES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) ET POUR LES COLLECTIVITÉS

proche Mieux Vivre, notamment en matériau de synthèse.

Et ce développement récent et foisonnant explique que bon nombre d'entre eux n'aient pas encore été certifiés à la marque NF – Appareils sanitaires. Aussi ce critère n'a-t-il pas été retenu comme éliminatoire pour cette sélection.

MARQUAGE CE

Le marquage CE est obligatoire sur les familles de produits suivantes :

- les lavabos,
- les cuvettes de WC,
- les éviers,
- les parois de douche,
- les lavabos collectifs,
- les urinoirs.

Pour toutes précisions, on se reportera au

texte du référentiel NF017 en ligne sur le site de la marque NF
<http://www.marque-nf.com>

APPAREILS SANITAIRES POUR COLLECTIVITÉS

Cette nouvelle consultation visait principalement :

- les lavabos en céramique sanitaire émaillée ou autre matériau : collectifs ou pour personnes à mobilité réduite ou encore pour locaux médicaux (sans trop-plein),
- des bacs à laver, des vidoirs,
- des éviers,
- les cuvettes de WC en céramique sanitaire émaillée avec réservoirs attenants ou non : notamment des cuvettes à alimentation indépendante, ou suspendues,

surélevées, à bride arrondie pour utilisation sans abattant, cuvettes pour écoles et crèches...,

- les urinoirs,
- les stalles,
- les réservoirs de chasse indépendants,
- les bâtis-supports pour appareils sanitaires suspendus (lavabos, WC, urinoirs),

AUTRES CRITÈRES DE CHOIX

D'autres produits satisfont une autre problématique rencontrée en milieu hospitalier ou tout au moins médicalisé : la lutte contre la prolifération des germes. Ce sont par exemple des postes d'eau pour le lavage des mains sans trop-plein. Cette solution sera renforcée par le choix par exemple d'une robinetterie à détection électronique ou à commande au coude. ■

DOMAINES PRÉFÉRENTIELS D'UTILISATION DES APPAREILS SANITAIRES

Pour les appareils sanitaires émaillés, il a été défini 3 classes d'usure en fonction de la résistance à l'abrasion de leur revêtement.

Cette résistance se définit par un essai normalisé (NF D 14-501) communément appelé essai d'abrasion PEI.

Selon cette méthode, les surfaces émaillées sont usées progressivement par friction mécanique de billes d'acier et d'un abrasif.

L'appréciation du degré d'usure est établie en 3 classes par un examen visuel :

Classe	(N) – Nombre de cycles à partir duquel apparaît une usure visible
I	50, 100 et 150
II	200, 300, 400, 500 et 600
III	N > 600

Cette classification conduit aux domaines d'utilisation recommandés suivant :

Sévérité d'usage	Classe d'usure
– Privatif léger ex. : Équipement d'une maison individuelle ou d'un appartement.....	I – II – III
– Privatif intense ou collectif léger ex. : Hôtellerie, toilettes publiques, brasseries.....	II – III
– Collectif intense ex. : Gymnase, stade, camping.....	III (exclusivement)

Les domaines d'emploi cités ne constituent pas une liste limitative.

Les exemples mentionnés visent essentiellement l'emploi d'appareils sanitaires dans des conditions normales d'utilisation. L'expérience a révélé que les critères actuels d'attribution des classes d'usure ne permettaient pas de se prémunir d'une perte de brillance et d'un dépolissage éventuel lorsque les appareils sanitaires émaillés étaient soumis à des conditions plus sévères d'utilisation.

Pour des emplois particuliers où un doute subsiste, il est conseillé de consulter les services techniques des fabricants d'appareils sanitaires.